

Le rebond de la consommation de volailles Label Rouge se confirme !!

La consommation de volailles en France sous toutes ses formes a encore progressé cette année pour atteindre près de 32 kg par habitant devenant ainsi la viande la plus prisée des Français. Cette progression de consommation est régulière depuis plus de 10 ans maintenant avec 3% de croissance chaque année. Nous pouvons cependant regretter que ces bons chiffres ne bénéficient qu'au poulet au détriment des autres espèces, qui elles, peinent à trouver leur place.

Bien évidemment que cette dynamique générale profite également aux volailles Label Rouge et plus timidement à la bio.

L'année qui s'achève bientôt montre une croissance de plus de 5% des ventes de poulets entiers Label Rouge, qui s'explique en partie par une répercussion dans les PVC des baisses de prix des céréales ces derniers mois. Le retour des promotions avec des prix attractifs pour le consommateur participe également à ces bons résultats. Par contre ce n'est toujours pas le cas pour les découpes Label Rouge dont les prix en rayon sont encore trop élevés, ce qui freine mathématiquement leurs ventes.

La Bio, après avoir perdu 30% de ses volumes ces dernières années, retrouve quelques couleurs avec +8% de vente en 2025 par rapport à 2024 tirée par la distribution spécialisée. Mais nous sommes loin du compte et de nombreux producteurs ont dû quitter cette filière.

A quelques semaines des fêtes de Noël nous espérons que de nouveau les volailles festives seront au menu des repas de famille ou entre amis. Les chapons, poularesses, dindes, oies ou bien encore mini-chapons et cailles sont des incontournables de notre gastronomie et les français quand ils sont interrogés nous le confirment d'enquêtes en enquêtes !! Et une fois encore les éleveurs répondent présent : ce sont plus de 7 millions de volailles dont plus de 2 millions en Label Rouge qui ont été soigneusement préparés pour les fêtes.

Bien entendu qu'il faut se réjouir de ces chiffres très encourageants, mais il faut rester prudent car rien n'est acquis dans ce contexte de consommation très versatile. C'est pourquoi tous les adhérents du SYNALAF continuent de travailler pour conforter et anticiper les demandes à venir.

Des relais de croissance existent en restauration hors domicile et nous travaillons à une meilleure intégration de nos produits Label Rouge et notamment les « issus de LR » dans la loi égalim. Enfin à l'échelle européenne nous continuons notre travail, pour que le texte sur les « normes de commercialisation » entre enfin en vigueur, il est important que les mentions « fermier élevé en plein air » et « fermier élevé en liberté » soient protégées, elles sont l'essence même de notre travail quotidien !!

Bonnes fêtes de Noël à vous et vos familles.

Benoît DROUIN
Président du SYNALAF



Suivez nos actualités sur : <https://interpro-anvol.fr>

ZAC Atalante Champeaux – 3 allée Ermengarde d'Anjou – 35000 RENNES – 02 99 60 31 26

7 rue du Faubourg Poissonnière – 75009 - PARIS

SITUATION SANITAIRE IAHP EN EUROPE

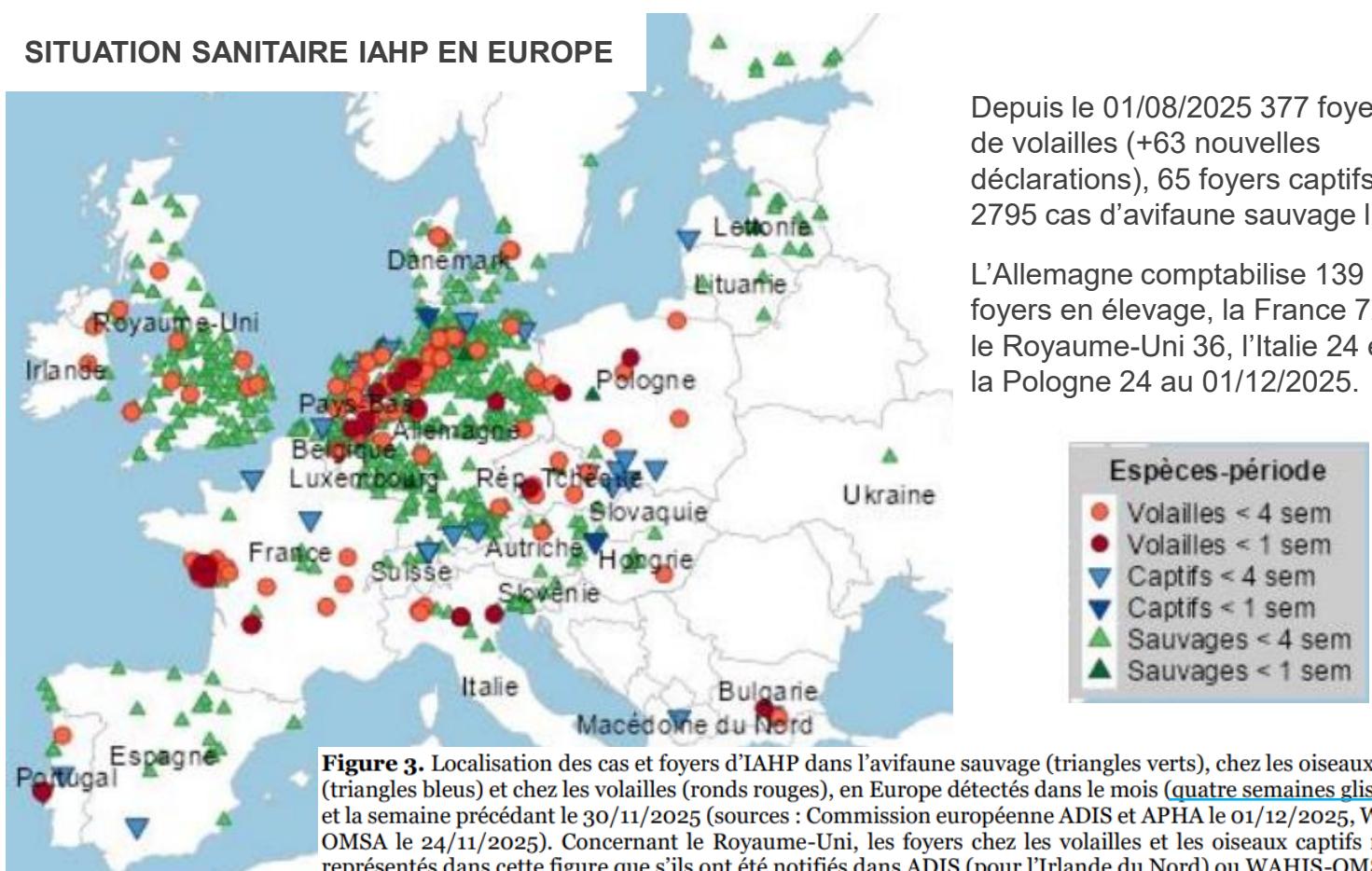
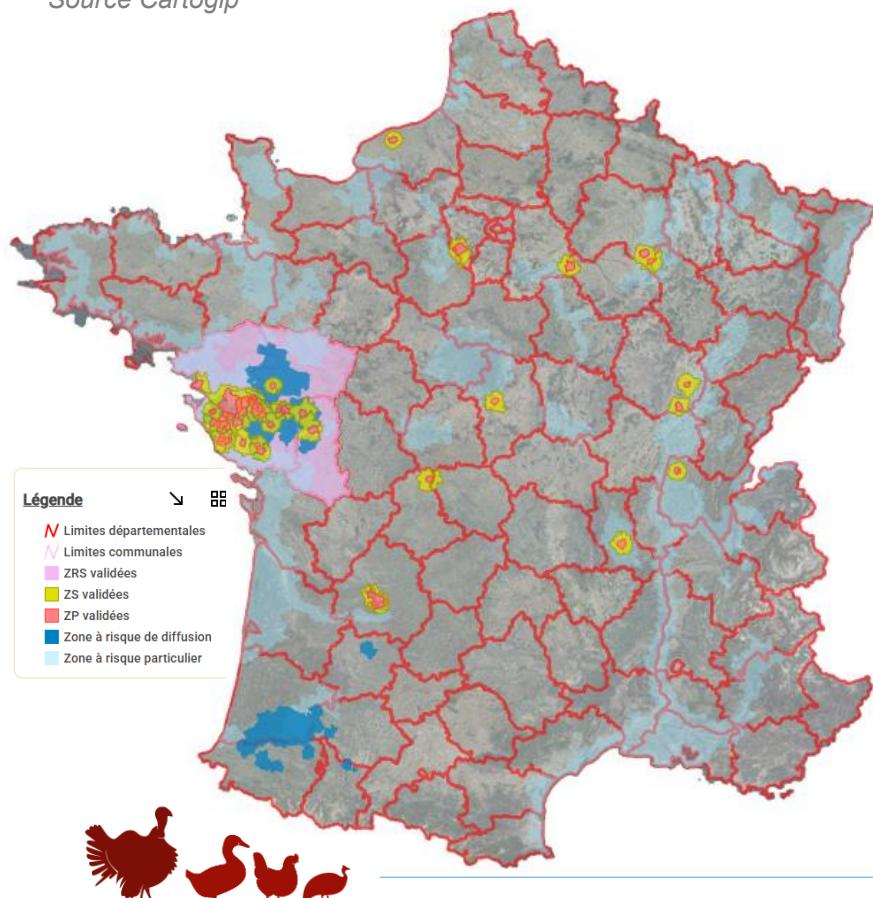


Figure 3. Localisation des cas et foyers d'IAHP dans l'avifaune sauvage (triangles verts), chez les oiseaux captifs (triangles bleus) et chez les volailles (ronds rouges), en Europe détectés dans le mois (quatre semaines glissantes) et la semaine précédant le 30/11/2025 (sources : Commission européenne ADIS et APHA le 01/12/2025, WAHIS-OMSA le 24/11/2025). Concernant le Royaume-Uni, les foyers chez les volailles et les oiseaux captifs ne sont représentés dans cette figure que s'ils ont été notifiés dans ADIS (pour l'Irlande du Nord) ou WAHIS-OMSA.

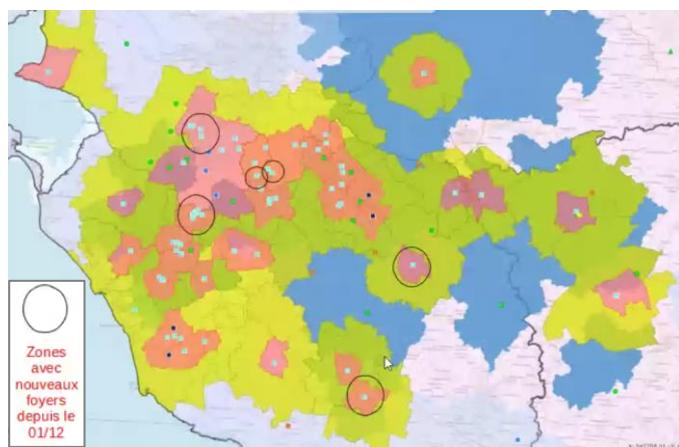
Source Plateforme ESA

SITUATION SANITAIRE IAHP EN FRANCE

Source Cartogip



ZOOM SUR PAYS DE LA LOIRE & DEUX SEVRES



Concernant les indemnisations des éleveurs, la Ministre de l'Agriculture a annoncé par voie de presse « *Comme les autres années, des indemnisations économiques pour les éleveurs concernés en zones réglementées par l'épidémie 2025-2026 seront ouvertes. L'Etat ne se dérobera pas* ». Des groupes de travail seront menés avec la DGPE la DGAL les professionnels et les interprofessions pour déployer des dispositifs d'accompagnements.

SEMINAIRE RSO – NOVEMBRE 2025

Les 27 et 28 novembre 2025, plus de cinquante acteurs de la filière volaille de chair se sont réunis à Paris pour participer au séminaire **RSO** (Responsabilité Sociétale des Organisations). Pendant deux jours, élus professionnels, membres de la Commission RSO, représentants des interprofessions régionales, experts RSE et collaborateurs de l'ITAVI ont travaillé ensemble avec un objectif commun : **définir et co-construire les engagements RSO de la filière pour les années à venir**.



Après un temps d'introduction rappelant les objectifs du Pacte Ambition ANVOL 2025 et les fondements de la norme ISO 26000, les participants ont pris part à un premier atelier consacré à l'identification de leurs attentes et des cibles prioritaires de la démarche.

Trois cibles se sont imposées dans la quasi-totalité des échanges : le **consommateur**, le **citoyen** et les **professionnels de la filière**. Les décideurs politiques et financeurs ont également été mentionnés ponctuellement.



Le séminaire s'est poursuivi avec une présentation des travaux déjà engagés par la Commission RSO : analyse de matérialité, hiérarchisation des enjeux et premiers indicateurs. Un second atelier, au format World Café, a permis d'approfondir quatre thématiques prioritaires :

- Souveraineté alimentaire et accès à des produits sains et sûrs
- Attractivité des métiers
- Changement climatique et protection des ressources
- Santé et bien-être animal

A l'issue des échanges, **24 engagements** consensuels ont été formulés. Plusieurs autres propositions nourriront les prochains travaux interprofessionnels.

Lors de la dernière séquence du séminaire, les participants ont partagé leur analyse collective des ateliers et ont été invités à prioriser les engagements en votant pour ceux jugés les plus structurants.

Parmi les dix engagements retenus, figurent notamment :

- **Promouvoir la diversité de la volaille française** ;
- **Engager tous les maillons dans la réduction de l'empreinte carbone** ;
- **Mesurer et améliorer le niveau de bien-être et de protection animale dans l'ensemble de la filière**.

ANVOL tient à remercier Caroline Fenaillon et Diane Vandaele pour leur accompagnement dans la préparation et la facilitation du séminaire. Merci également aux équipes de l'ITAVI pour leur expertise, et à INAPORC pour leur retour d'expérience inspirant sur la démarche « Demain le porc ».

La filière s'est désormais engagée sur la prochaine étape : **lancer officiellement la démarche RSO ANVOL au printemps 2026**. D'ici là, les travaux se poursuivent pour finaliser et valider en Conférence des présidents la formulation des engagements, consolider et créer les indicateurs nécessaires, et définir collectivement les objectifs qui guideront la filière dans le temps.



CONFERENCE DE LA SOUVERAINETÉ – GRAND RÉVEIL ALIMENTAIRE

Le 8 décembre 2025, la Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire Annie Genevard, lancera officiellement les conférences de la Souveraineté alimentaire, Au MIN de Rungis.

Dans un courrier adressé aux professionnels au début du mois de novembre, elle indiquait que la souveraineté alimentaire était une priorité nationale face aux incertitudes géopolitiques et qu'elle comptait, avec les filières, élaborer une stratégie de production à 10 ans.

Six groupes sectoriels sont mis en place dont un pour le secteur Viandes Blanches, présidé par Christiane Lambert, présidente de la Fict. Plusieurs membres, issus des différents maillons de la filière volaille de chair, y participent. Le groupe secteur Viandes Blanches se réunira les 16 décembre, 15 et 27 janvier. Dans le même temps, les Régions, sous l'égide des préfets travailleront également sur le sujet. Une synthèse nationale est prévue au Salon International de l'Agriculture. Une déclinaison régionale est prévue de mars à mai 2026 pour une conclusion lors d'une grande conférence nationale avant l'été 2026.

Anvol portera les trois axes de travail suivant :

1. Mener des actions visant à réduire les importations à l'échelle européenne

- Moratoire sur l'ensemble des négociations d'accords de libre-échange incluant l'agriculture, au premier rang desquelles : le Mercosur.
- Mise en œuvre des clauses miroirs dans les accords existants, avec la mise en place de contrôles effectifs sur place.



LE GRAND RÉVEIL ALIMENTAIRE

Le poulet

Notre consommation de viande de poulet a été multipliée par 2 en 30 ans.



MAIS...



2. Favoriser le développement de la production en France, dans tous les maillons de la filière

- Soutien moral et politique au développement de la production de volaille standard sur l'ensemble du territoire pour répondre à la demande des citoyens.
- Faciliter la construction des poulaillers sur le territoire en réduisant les contraintes administratives et en harmonisant les règles avec les exigences européennes.
- Soutien financier en fléchant, à l'échelle des Régions notamment, les aides à l'investissement vers les projets qui répondent à cet objectif, sans dogmatisme.
- Accompagnement de la rénovation des poulaillers et du renouvellement des générations dans les filières Label Rouge et Bio pour maintenir les capacités de production.

3. Assurer une traçabilité sur l'ensemble des produits commercialisés en France et en Europe

- Généralisation de l'étiquetage obligatoire de l'origine sur l'ensemble des produits et l'ensemble débouchés.
- Mise en œuvre d'un dispositif public de sensibilisation et de communication ambitieux sur l'origine de la viande et son indication.



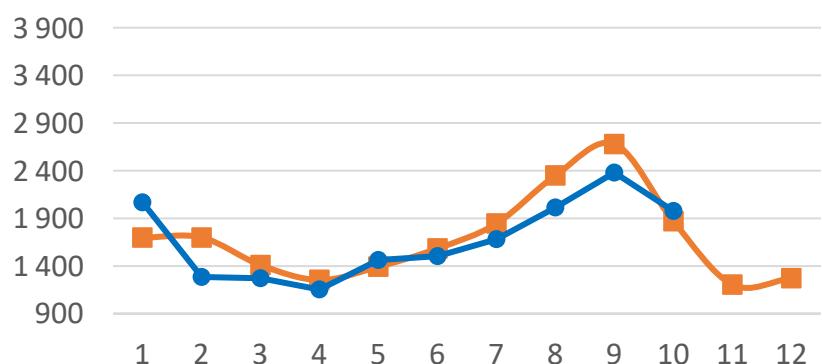


CHIFFRES FILIÈRE PINTADE



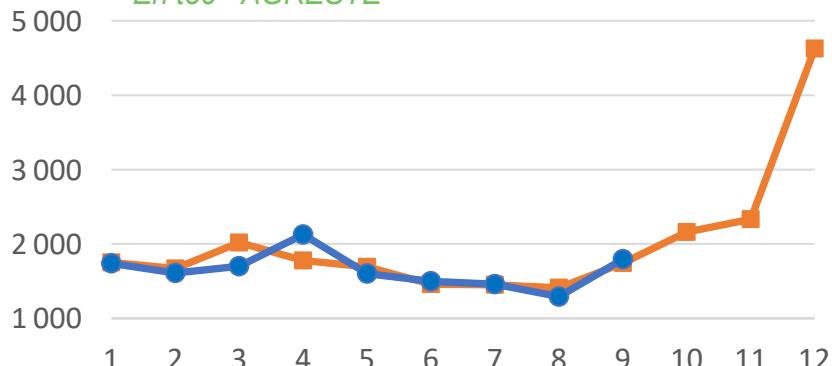
MISE EN PLACE MENSUELLE (FR)

En milliers de têtes / mois – SNA



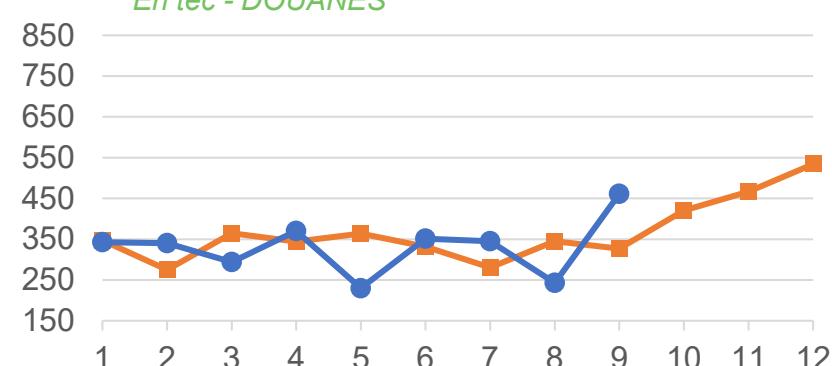
ABATTAGES CONTRÔLÉS

En tec - AGRESTE



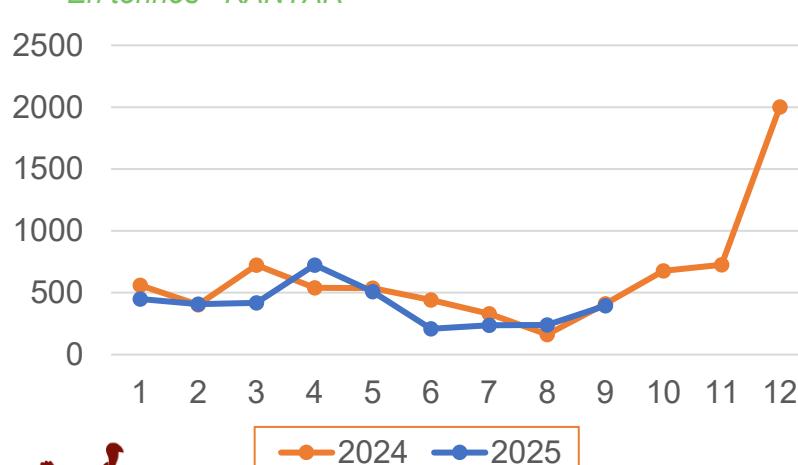
EXPORTATIONS

En tec - DOUANES



ACHATS DES MÉNAGES EN VOLUME (T)

En tonnes - KANTAR



Octobre 2025

+5,9%
A / A-1

-6,6%
10 mois 2025 / 10 mois 2024

Cumulées sur les dix premiers mois de l'année, les MEP sont en repli de près de 1,2 million de pintadeaux par rapport à la même période 2024. En revanche les MEP de pintadeaux dans les OP Label Rouge progressent de 2% sur 10 périodes 25/10 périodes 24.

Septembre 2025

+2,9%
A / A-1

-1,0%
9 mois 2025 / 9 mois 2024

Cumulés sur les neuf premiers mois de l'année les volumes abattus reculent de 153 Tec par rapport à la même période 2024. Ce déficit atteint 5 259Tec (-26,1%) sur 9mois 2025/ 9mois 2019.

Septembre 2025

+40,9%
A / A-1

-0,4%
9 mois 2025 / 9 mois 2024

Le cumul des volumes exportés sur l'Europe recule de 3% sur les 9 premiers mois 25/9 premiers mois 24. Parallèlement, leur valeur augmente légèrement (+2,1%) grâce aux exportations de l'Allemagne et l'Italie dont la valeur progresse. Sur les Pays-Tiers, les exportations progressent en volume (+3,6%) et sont stables en valeur (+0,1%) sur cette même période.

Septembre 2025

-3,4%
A/A-1

-12,6%
9 mois 2025 / 9 mois 2024

Les achats mensuels de viande de pintade par les ménages presque toujours en retrait en 2025/2024 sauf pour Pâques (en avril 2025 /mars 2024) et dont 45% des volumes achetés sont concentrés au dernier trimestre.



— 2024 — 2025

■ = Année 2024 ● = Année 2025



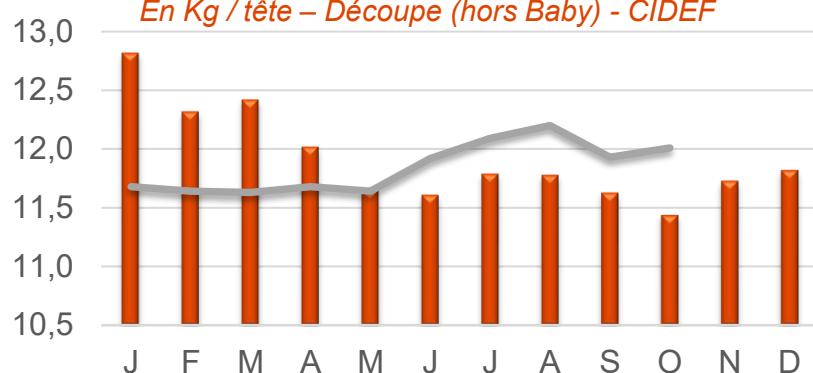
MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes - CIDEF



POIDS MOYENS À L'ABATTAGE

En Kg / tête - Découpe (hors Baby) - CIDEF



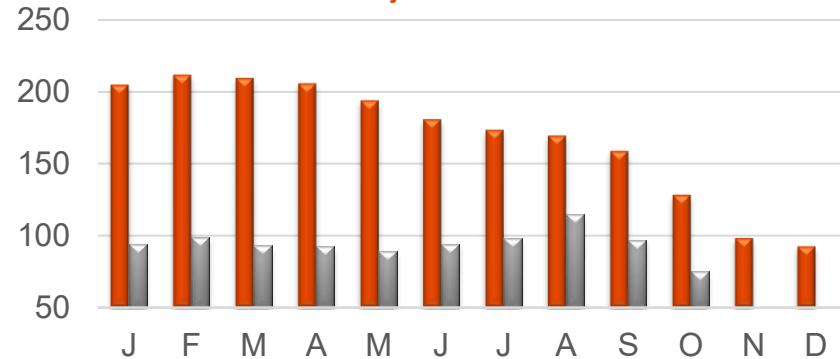
ABATTAGE DINDES

Indice - Base 100 = janvier 2019 – CIDEF



STOCK DE VIANDE DE DINDE

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CIDEF



Octobre 2025

- 2,7 %

A / A-1

+ 5,1 %

cumul 52 sem

Les mises en place globales s'élèvent à 755 milliers de têtes par semaine.

En cumul 10 mois 2025 par rapport à 2024, les mises en place progressent de +4%, les exportations d'OAC baissent de -9%, et celles de dindonneaux augmentent de +27%.

Octobre 2025

+ 4,9 %

A / A-1

+ 0,7 %

M / M-1

Le poids moyen à l'abattage se situe en octobre à 12,01 kg / tête.

Depuis plus d'un an, la moyenne était stable autour de 11,67 kg / tête.

Octobre 2025

+ 2,6 %

A / A-1

+ 1,7 %

cumul 12 M

Les abattages sont stables et supérieurs à l'année dernière en lien avec l'évolution des poids moyens.

Au niveau européen, c'est l'Espagne qui poursuit sa forte progression sur le début d'année.

Octobre 2025

- 41,5 %

A / A-1

- 22,6 %

M / M-1

Les stocks de viande diminuent fortement et un manque d'offre est envisagé compte tenu des foyers IAHP et des zonages liés sur la capacité de production de dinde en Europe, notamment en Allemagne.



— = année 2024

— = année 2025



CHIFFRES FILIÈRE DINDE

IMPORTATION UE



Septembre 2025

+ 14,8 % (T) - 2,0 % (T)
A / A-1 Cumul 12 M

27 440 tonnes de dindes ont été importées sur les 9 premiers mois de l'année 2025, (- 569 tonnes comparé à 2024), avec une valeur moyenne de 4 618 € la tonne (+ 776 € à date par rapport à 2024).

EXPORTATION UE



Septembre 2025

+ 16,4 % (T) + 19,6 % (T)
A / A-1 Cumul 12 M

32 466 tonnes de dindes ont été exportées sur les 9 premiers mois de l'année 2025, (+ 5 153 tonnes comparé à 2024), avec une valeur moyenne de 2 737 € la tonne (- 164 € à date par rapport à 2024).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 – KANTAR FAM



Octobre 2025

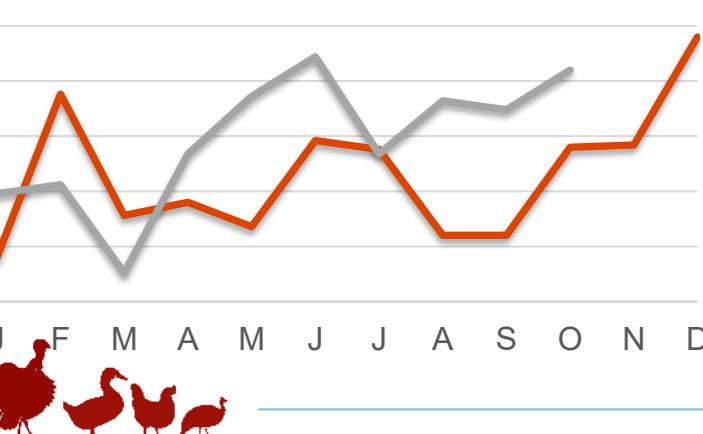
- 6,9 % - 6,7 %
A / A-1 Cumul 12 M

La consommation au détail fléchit sur l'automne 2025, avec une tendance baissière de -5,5% en cumul sur 10 mois. En bilan, la consommation globale incluant la RHD est de -1,3% en cumul 8 mois.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de dinde en € / kg – KANTAR FAM



Octobre 2025

+ 2,6 % + 1,8 %
A / A-1 Cumul 12 M

Avec un prix de l'escalope à 14,05 €/kg en octobre, le prix moyen de l'escalope se maintient à un niveau élevé.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

— = année 2024

— = année 2025



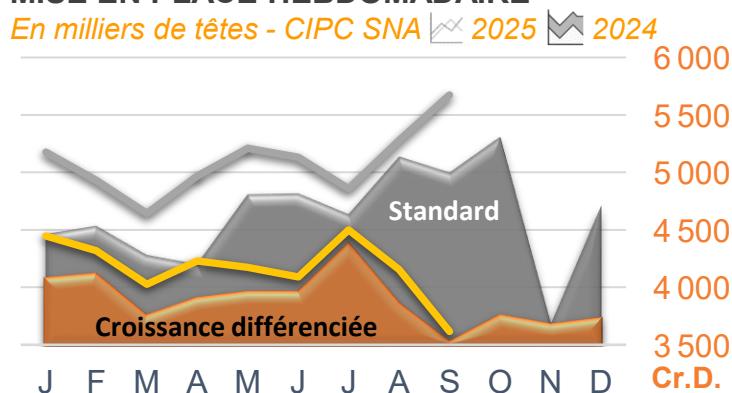


CHIFFRES FILIÈRE POULET



CIPC
COMITE INTERPROFESSIONNEL DU POULET DE CHAIR

MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE



Septembre 2025

+ 5,9 %

A / A-1

- 1,0 %

M / M-1

Les mises en place s'élèvent à 13,8 millions de têtes par semaine dont 10,2 millions en standard et 3,6 millions en croissance différenciée (incluant le CCP, l'ECC, l'Agriculture Biologique, le Label Rouge et le Fermier)

ABATTAGE STANDARD ET CERTIFIES

Indice - base 100 = janvier 2018 - CIPC



Septembre 2025

+ 2,6 %

A / A-1

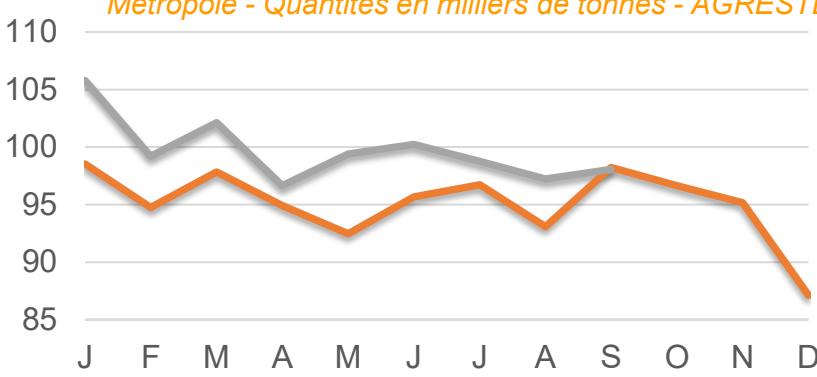
+ 6,0 %

Cumul 12 M

Les abattages restent élevés depuis le début d'année, avec un poids moyen qui évolue de +2,2% en comparaison avec le mois de septembre de l'année précédente.

ABATTAGE POULETS DE CHAIR

Métropole - Quantités en milliers de tonnes - AGRESTE



Septembre 2025

- 0,2 %

A / A-1

+ 4,4%

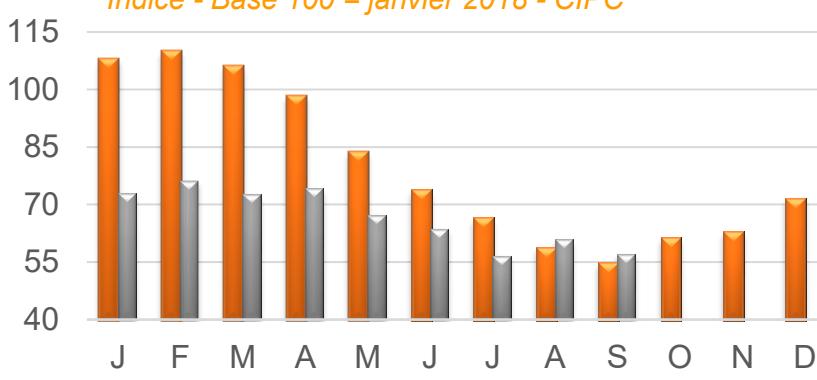
Cumul 12 M

L'augmentation des abattages cumulés sur 9 mois 2025 est en forte hausse de +4,1% mais reste inférieure à la hausse de consommation estimée à +5% (sur 8 mois).

* Les données des abattages de poulets de chair en poids ont été révisées le 01/06/25 pour les années 2022 à 2025, à la suite de corrections apportées par certains abattoirs de volailles. Les données de production et de consommation de viande ont également été révisées en conséquence.

STOCK DE VIANDE DE POULET

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CIPC



Septembre 2025

+ 4,7 %

A / A-1

- 6,2 %

M / M-1

Le niveau de stocks reste à un niveau restreint, avec un équilibre matière difficile et une forte disparité entre le filet très bas à -12% par rapport à septembre 2024 et la cuisse en hausse de +21%.



— = année 2024

— = année 2025



CHIFFRES FILIÈRE POULET



CIPC
COMITE INTERPROFESSIONNEL DU POULET DE CHAIR

IMPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Septembre 2025

+ 1,4 % (T)
A / A-1

+ 4,9 % (T)
Cumul 12 M

524 273 tonnes de poulets ont été importées sur les 9 premiers mois de l'année 2025, (+ 36 811 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 3 756 € la tonne (+ 361 € à date par rapport à 2024).

EXPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Septembre 2025

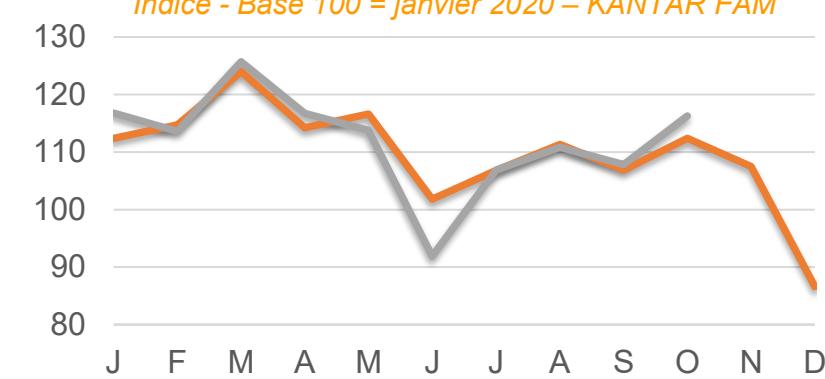
+ 43,7 % (T)
A / A-1

+ 15,2 % (T)
Cumul 12 M

193 258 tonnes de poulets ont été exportées sur les 9 premiers mois de l'année 2025, (+ 33 596 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 2 704 € la tonne (- 183 € à date par rapport à 2024).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 – KANTAR FAM



Octobre 2025

+ 3,5 %
A / A-1

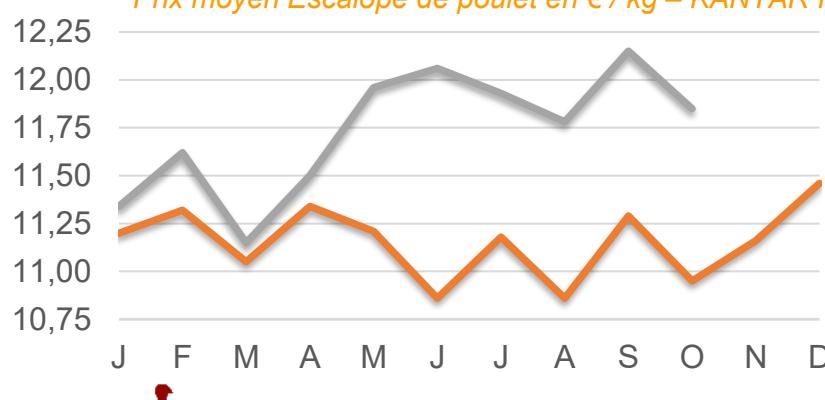
- 0,3 %
Cumul 12 M

La consommation de poulet au détail repart à la hausse sur le mois d'octobre pour se stabiliser à -0,1% en cumul 10 mois par rapport à l'année dernière.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de poulet en €/kg – KANTAR FAM



Octobre 2025

+ 8,6 %
A / A-1

+ 4,6 %
Cumul 12 M

Le prix du poulet PAC se fixe à 6,58 €/kg en octobre, le prix de l'escalope à 11,85 €/kg et celui de la cuisse à 5,86 €/kg.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

— = année 2024

— = année 2025



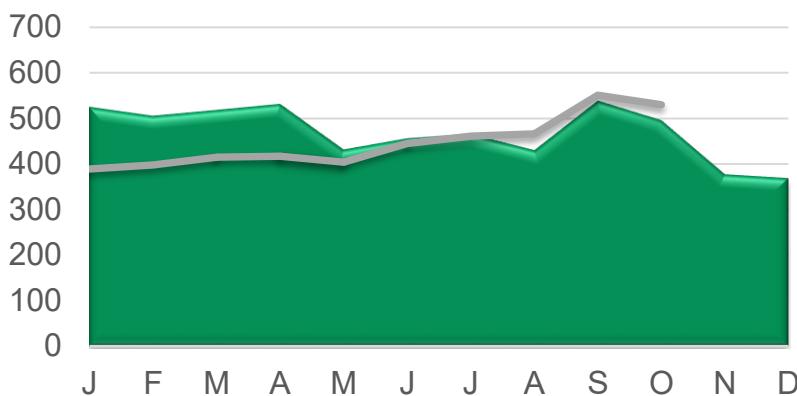


CHIFFRES FILIÈRE CANARD À RÔTIR



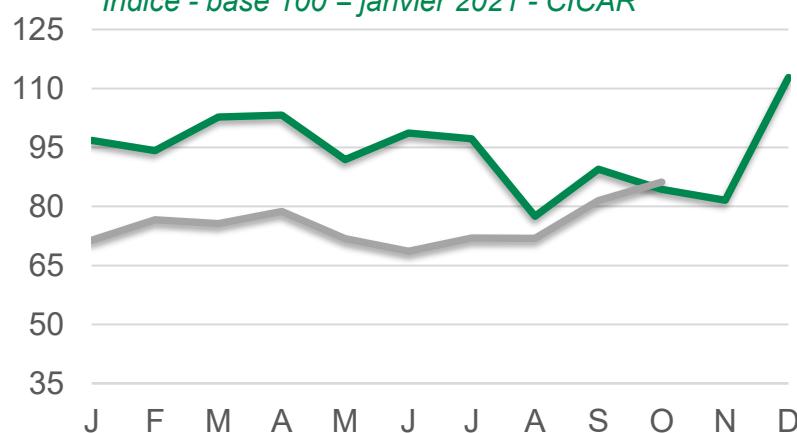
MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes / semaine – CICAR



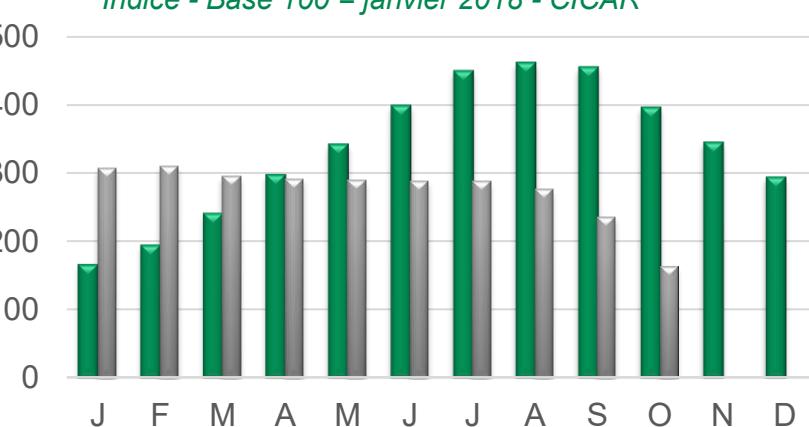
ABATTAGE CANARDS A RÔTIR

Indice - base 100 = janvier 2021 - CICAR



STOCK DE VIANDE DE CANARD A RÔTIR

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CICAR



Octobre 2025

+ 6,6 %

A / A-1

- 10,4 %

Cumul 12 M

Les mises en place s'élèvent à 530 milliers de têtes hebdomadaires.

Ce niveau de mises en place haussier depuis le mois d'août devrait freiner en fin d'année compte tenu de la réduction des capacités de mises en places dans les zones réglementées IAHP.

Octobre 2025

+ 2,4 %

A / A-1

- 16,5 %

Cumul 12 M

Les abattages retrouvaient leur niveau de l'année dernière avant l'arrivée des premiers foyers influenza aviaire en Pays-de-la-Loire, qui vont pénaliser les abattages, notamment via la dédensification commerciale de canards en enlèvements uniques en ZP.

Octobre 2025

- 58,7 %

A / A-1

- 30,8 %

M / M-1

Les stocks de viande continuent de se réduire fortement en canards à rôtir.

Le niveau de filets baisse de -27% et celui des cuisses de -35% par rapport à août.



= année 2024

= année 2025

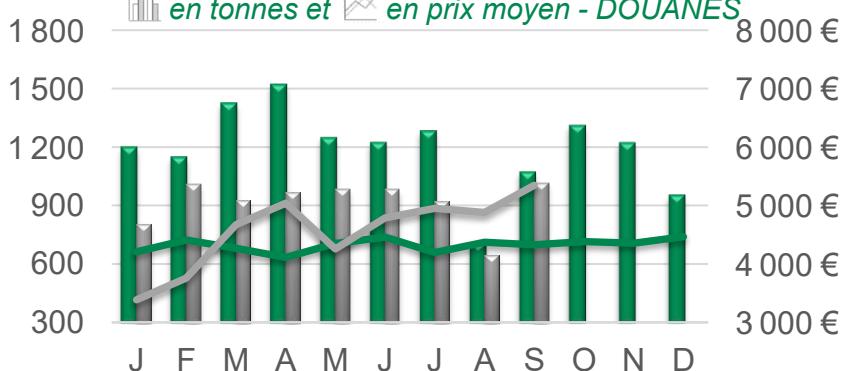


CHIFFRES FILIÈRE CANARD À RÔTIR



IMPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Septembre 2025

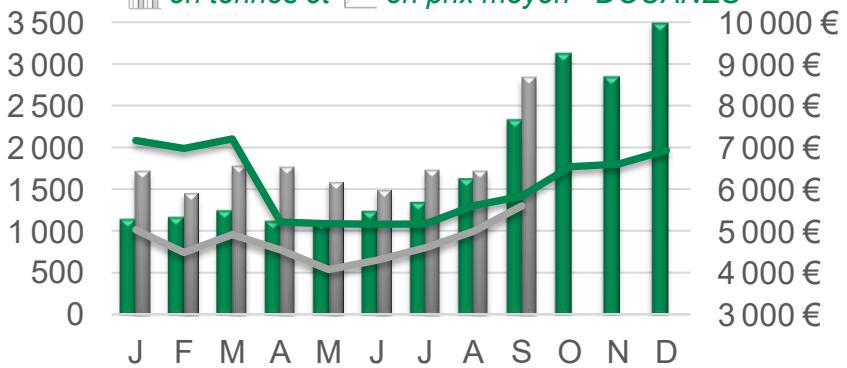
- 4,6 % (T)
A/A-1

- 18,9 % (T)
Cumul 12 M

8 252 tonnes de canards ont été importées sur les 9 premiers mois de l'année 2025, (- 2 523 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 4 562 € la tonne (+ 262 € à date par rapport à 2024).

EXPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



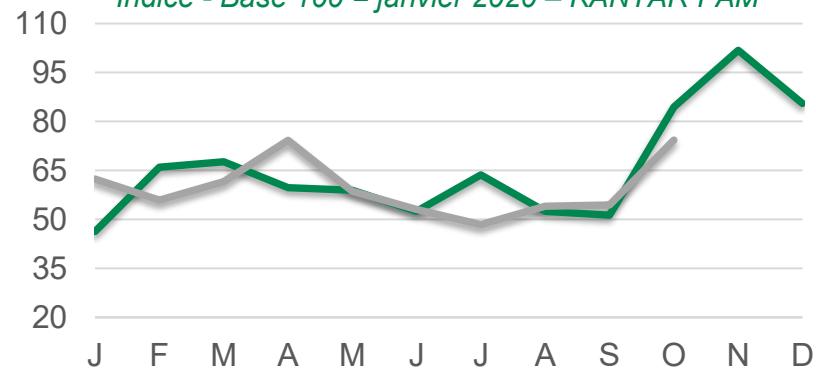
Septembre 2025

+ 22,4 % (T) **+ 25,1 % (T)**
A/A-1 Cumul 12 M

16 036 tonnes de canards ont été exportées sur les 9 premiers mois de l'année 2025, (+ 3 824 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 4 723 € la tonne (- 1 220 € à date par rapport à 2024).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 – KANTAR FAM



Octobre 2025

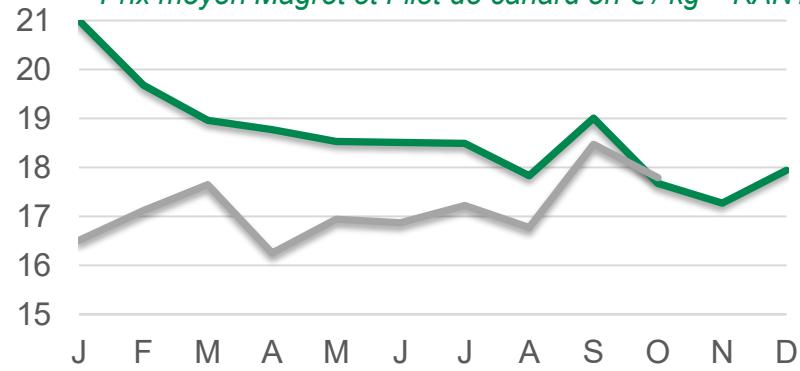
- 11,9 %
A / A-1

La consommation se réduit sur octobre par rapport à 2024 avec un niveau en baisse de -1% en cumul 10 mois.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Magret et Filet de canard en € / kg – KANTAR FAM



Octobre 2025

+ 1,3 %
A / A-1

Le prix du magret / filet se situe à 16,77 €/kg en août, avec un écart en faveur du filet par rapport au magret qui s'accroît à 6,17 €/kg.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

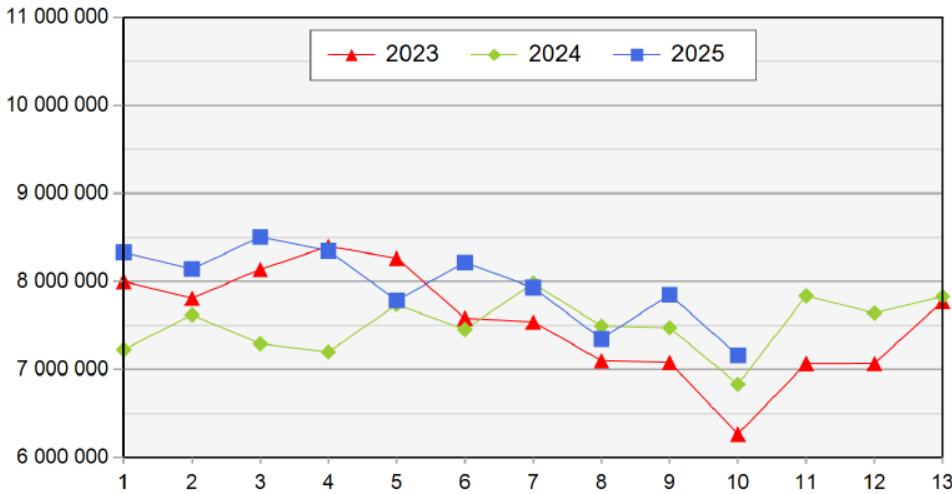
— = année 2024

— = année 2025



MISE EN PLACE DE POULETS LABEL ROUGE

Estimations MEP en têtes / période (10 périodes) – SYNALAF



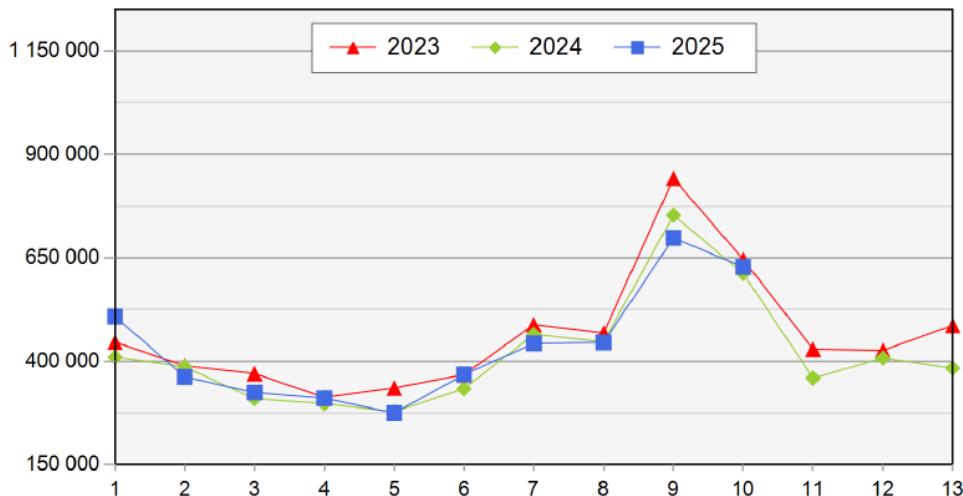
Depuis le début de l'année, les mises en place de poulets ont repris par rapport à 2024 et 2023 (+7%/2024 +5%/2023), mais restent toujours en dessous de la production de 2019 (-10%/2019).

A noter que, l'augmentation des mises en place de poulets LR connaît un ralentissement sur les dernières périodes.

En production de pintade LR, les mises en place varient légèrement par rapport aux deux dernières années (+2%/2024 -6%/2023), très loin des niveaux de production avant 2020 (-33%/2019).

MISE EN PLACE DE PINTADES LABEL ROUGE

Estimations MEP en têtes / période (10 périodes) – SYNALAF



MISE EN PLACE DE POULETS BIOLOGIQUES

Estimations MEP en têtes / période (10 périodes) – SYNALAF

Les mises en place de poulets BIO sur la période 10 sont toujours en reprise par rapport aux années précédentes (+3%/2024 et +4%/2023).

Depuis début 2025, le cumul des mises en place de poulets BIO est en augmentation de 8%/2024 et de 9%/2023, mais reste très en dessous de la production de 2019 (-28%).

NB: L'observatoire du Synalaf représente les filières organisées de volailles Bio en France, soit la majorité de la production hexagonale.

